



1 : Identification de la substance/préparation et du producteur/fournisseur

1.1. Identification du produit :

Dénomination commerciale : Leadax Roov Waterbased Adhesive

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Catégorie d'usage principale : usage industriel.

Application de la substance / de la préparation : Colle de contact à base d'eau.

- Fournisseur

Wienerberger sa
 Kapel ter Bede 121, 8500 Kortrijk
 T +32 (0)56 24 96 35
 info@wienerberger.be

2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

2.1.1. Classification conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) :
 Non classifié - substance/mélange non-dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage :

Mentions de danger :

EUH208 : Contient un mélange de 5-Chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1) ; 2-Méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut provoquer une réaction allergique.

EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers :

Aucun. Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

3 : Composition/informations sur les composants

Description chimique : Dispersion aqueuse de polymères à base d'éthylène, d'acétate de vinyle et d'acrylate.

3.1. Substances :

n.a.

3.2. Mélanges :

Voir la composition chimique. À côté de cela, le mélange contient :

Nom	Concentration	Numéro de catalogue	Numéro CAS	Numéro CE
1,2 Benzothiazool-3(2H)-one	< 300 ppm	613-088-00-6	2634-33-5	220-120-9
Mélange 3:1 de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	< 15 ppm	613-167-00-5	55965-84-9	-
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	< 15 ppm	-	2682-20-4	2682-20-4

Fiche de données de sécurité Leadax Roov Waterbased Adhesive

Conformément au Règlement 1907/2006/CE (REACH), Annexe II; 830/2015/CE

Nom	Classification conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Mentions de danger :
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	Sensibilisation de la peau - catégorie 1	H317
Mélange 3:1 de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	Sensibilisation de la peau - catégorie 1A	H317
2-méthyl-2H-isothiazol-3-one	Sensibilisation cutanée - catégorie 1	H317

Les autres dangers liés aux substances citées ne sont pas mentionnés, car ils ne sont pas pertinents à la concentration utilisée dans ce mélange. Les fiches de données de sécurité des substances mentionnées sont disponibles sur demande. Autres informations à la rubrique 15. Pour les textes complets des phrases H et P, voir rubrique 16.

4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours :

- **Indications générales :** Aucune mesure spéciale requise.
- **Inhalation :** Emmener la personne à l'air frais, la tenir au chaud et la calmer.
En cas de symptômes persistants, consulter un médecin.
- **Contact avec la peau :** Rincer et laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas de symptômes persistants, consulter un médecin.
- **Contact avec les yeux :** Directement bien rincer abondamment à l'eau. Retirer les lentilles de contact éventuelles.
Continuer de rincer pendant minimum 10 minutes. Consulter un médecin.
- **Ingestion :** Rincer la bouche de la personne et lui faire boire de l'eau. Avertir un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés :

Pas de symptômes ni/ou effets spécifiques connus.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Traitement : Voir rubrique 4.1.

5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés :

Appropriés : Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone (CO₂), brouillard d'eau.
Inappropriés : Aucun spécifiquement.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Le mélange proprement dit n'entraîne aucun risque d'incendie.
Pendant la combustion peuvent se former les gaz dangereux suivants :
- Monoxyde de carbone (CO).
- Dioxyde de carbone (CO₂).

5.3. Conseils aux pompiers :

Utiliser une protection respiratoire / un appareil respiratoire autonome.
Récupérer l'eau d'extinction, ne pas la laisser s'écouler à l'égout.
Le produit est un mélange à base d'eau qui ne constitue pas un risque d'incendie en soi.
Ce mélange peut rendre les sols très glissants en cas de fuite, porter de bonnes chaussures.

6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Les sols souillés seront rendus glissants, portez des chaussures adaptées.
Le port de gants et de lunettes de sécurité est conseillé.
Éviter autant que possible le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement :

Éviter dans la mesure du possible de laisser le produit s'écouler dans l'égout ou les eaux de surface.

Fiche de données de sécurité Leadax Roov Waterbased Adhesive

Conformément au Règlement 1907/2006/CE (REACH), Annexe II; 830/2015/CE

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Recueillir avec un matériau absorbant tel que sable, sciure, liant universel. Rincer à l'eau.

Recueillir à la fois le matériau absorbant contaminé et l'eau de rinçage et les éliminer en concertation avec les autorités locales.

Nettoyer les outils directement après usage.

6.4. Référence à d'autres rubriques :

Pour plus d'informations sur les protections individuelles, voir rubrique 8.

Pour plus d'informations sur l'élimination des déchets, voir rubrique 13.

7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger de la substance ou du mélange :

- Mesures hygiéniques :

Manipuler le produit dans le cadre d'une bonne hygiène et sécurité industrielle.

Se laver les mains avant et après manipulation.

Ne pas manger, boire ni fumer pendant la manipulation.

Retirer directement les vêtements souillés et les laver avant de les réutiliser.

- Recommandation pour manipuler la substance en toute sécurité :

Les sols souillés seront rendus glissants, portez des chaussures adaptées.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux, éviter d'inhaler le gaz ou le brouillard.

- Mesures de protection contre l'incendie et l'explosion :

Aucune mesure spéciale requise.

- Mesures de protection de l'environnement :

Éviter d'endommager l'emballage.

Préparer le matériau nécessaire pour pouvoir intervenir directement en cas de fuite pour éviter l'écoulement du produit à l'égout.

7.2. Conditions pour un stockage sûr, éventuelles incompatibilités incluses :

- Stockage du matériau :

Stocker au frais, au sec et bien fermé.

Protéger du gel. Conserver entre 5 et 30 °C, de préférence entre 15 et 25 °C.

Protéger contre une exposition prolongée au soleil.

Aucun moyen de protection technique spécial nécessaire.

- Produits incompatibles :

Substances réagissant avec l'eau.

- Mesures de protection contre l'incendie et l'explosion :

Aucune mesure spéciale requise.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Rien de spécifique.

8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle :

- Aucun paramètre de contrôle n'a été déterminé pour ce mélange.

- Composant : Mélange 3:1 de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one :

MAC (TWA) : 0,2 mg/m

8.2. Contrôles de l'exposition :

- Indications générales :

Assurer une ventilation suffisante de la pièce, prévoir une aspiration locale en cas d'absence de ventilation.

- Protection des yeux :

Non-requise. Le port de lunettes de sécurité est conseillé.

- Protection de la peau :

Aucune mesure spéciale requise.

- Protection respiratoire :

Aucune mesure spéciale requise.

- Protection des mains :

Non-requise. Le port de gants de sécurité est conseillé. Matériau : Caoutchouc nitrile ou comparable selon EN374, concertation avec le fournisseur pour sélectionner le matériau adéquat.

Fiche de données de sécurité Leadax Roov Waterbased Adhesive

Conformément au Règlement 1907/2006/CE (REACH), Annexe II; 830/2015/CE

- Contrôle de l'exposition lié à la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout / déverser dans les eaux de surface / les eaux souterraines.

9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques :

Aspect :	Liquide	
Couleur :	Blanc	
Odeur :	Sucrée, caractéristique	
Solubilité dans l'eau :	Miscible	
pH :	± 4,5 ISO 976	ISO 976
Point de fusion/congélation :	± 0°C	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition :	± 100 °C	
Densité relative :	± 1,06 g/cm	ISO 2811-3
Viscosité :	± 16.000 mPas	Brookfield RVT 20 rpm
Teneur en matière sèche :	± 65 %	ISO 3251; 105 °C; 60 min.; 1g.

Les autres propriétés physiques et chimiques ne sont pas d'application ou n'ont pas été testées.

9.2. Autres informations :

Aucune.

10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité :

Stable aux conditions de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique :

Pas de risque de décomposition aux conditions de stockage et d'utilisation recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune.

10.4. Conditions à éviter :

Ne pas laisser geler.

Éviter l'ajout de grandes quantités d'un acide fort ou d'une base forte, ce qui influencerait négativement sur les caractéristiques du produit.

10.5. Matières incompatibles :

Substances réagissant avec l'eau.

10.6. Produits de décomposition dangereux :

Pas de risque de décomposition aux conditions de stockage et d'utilisation recommandées.

11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques :

- Toxicité aiguë :

Ce mélange n'est pas classé comme toxique. Aucune donnée n'est disponible pour ce mélange.

Les critères de classification ne sont pas remplis sur la base des données des composants individuels.

Sur la base de conclusions analogues, le mélange n'est dès lors pas considéré comme présentant une toxicité dermale ou orale aiguë.

- Informations toxicologiques relatives aux principales substances du mélange :

Pas d'application. Sur la base des concentrations utilisées, ces informations sont considérées comme non-pertinentes.

Fiche de données de sécurité Leadax Roov Waterbased Adhesive

Conformément au Règlement 1907/2006/CE (REACH), Annexe II; 830/2015/CE

- Informations relatives aux voies d'exposition probables :

Ingestion : Oui
Inhalation : Non
Peau : Non

- Corrosion cutanée / irritation cutanée :

Aucun effet irritant connu

- Lésions oculaires graves / irritation oculaire :

Le mélange n'est pas classé comme une substance irritante.
Un effet légèrement irritant temporaire est cependant possible en cas de contact avec les yeux.

- Sensibilisation :

Une sensibilisation aux substances citées à la rubrique 3 peut survenir chez les personnes qui y sont sensibles.

- Effets cancérigènes :

Aucun effet connu.

- Effets mutagènes :

Aucun effet connu.

Les informations mentionnées sont en grande partie basées sur des conclusions analogues.

12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité :

Toxicité aquatique :
Sur la base des substances composant le mélange, celui-ci n'est pas considéré comme toxique pour le milieu aquatique.

Composants :
1,2 Benzisothiazol-3(2H)-one
CAS: 2634-33-5

Toxicité aquatique aiguë :

Test : EC50	Espèce : Daphnies	Dose : 3,7 mg/l	Durée : 48 heures
Test : EC50	Espèce : Algues	Dose : 0,37 mg/l	Durée : 72 heures

Mélange 3:1 de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
CAS : 55965-84-9

Toxicité aquatique aiguë :

Test : EC50	Espèce : Daphnies	Dose : 0,16 mg/l	Durée : 48 heures
Test : LC50	Espèce : Algues	Dose : 0,19 mg/l	Durée : 96 heures

2-méthyl-2H-isothiazol-3-one
CAS: 2682-20-4

Toxicité aquatique aiguë :

Test : EC50	Espèce : Daphnies	Dose : 1,6 mg/l	Durée : 48 heures
Test : LC50	Espèce : Algues	Dose : 6,0 mg/l	Durée : 96 heures

12.2. Persistance et dégradabilité :

Persistance : Aucune information disponible.
Dégradabilité : Partiellement biodégradable sur la base de conclusions analogues.

12.3. Bioaccumulation : Aucune donnée disponible / Pas d'application.

12.4. Mobilité dans le sol : Aucune donnée disponible / pas d'application.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB : Aucun composant PBT. Aucun composant vPvB.

12.6. Autres effets néfastes : Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité Leadax Roov Waterbased Adhesive

Conformément au Règlement 1907/2006/CE (REACH), Annexe II; 830/2015/CE

13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets :

- Mélange :

Les déchets du mélange peuvent être éliminés conformément à la réglementation locale, en fonction de la composition du mélange au moment de l'évacuation. Un mélange dilué pourra probablement être traité dans une station d'épuration biologique avec l'autorisation des autorités/instances compétentes.

- Emballages :

Vider le plus possible l'emballage. Après nettoyage, l'emballage pourra être réutilisé et/ou éliminé conformément aux réglementations locales.

- Catalogue européen des déchets :

En concertation avec les instances régionales, probablement (si non-mélangé avec d'autres matériaux) :
08 04 10 déchets de colles et de mastic autres que ceux visés par 08 04 09. 08 04 10 déchets de colles et mastiques autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09.

14 : Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU : Néant.

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies : n.a.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport :

ADR/RID : Non-réglémenté.

ICAO/IATA : Marchandises non-dangereuses.

IMDG : Non-réglémenté.

14.4. Groupe d'emballage : n.a.

14.5. Dangers pour l'environnement : Non-dangereux.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : n.a.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC : n.a. Non.

15 : Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

- Règlements UE :

Règlement 1907/2006 (REACH).

Règlement 1272/2008 (CLP) + toutes les ATP suivantes.

- Indication selon la directive UE 1907/2006 (REACH) :

Annexe XIV (Substances extrêmement préoccupantes) : Aucun des composants n'est réglementé.

Annexe XVII : Pas d'application

- Indication selon la directive UE 1272/2008 (REACH) :

Ce mélange est soumis aux prescriptions internationales en matière d'étiquetage conformément à EU 1272/2008 : L'étiquette doit reprendre les phases d'avertissement EUH 208 et EUH 210.

Fiche de données de sécurité Leadax Roov Waterbased Adhesive

Conformément au Règlement 1907/2006/CE (REACH), Annexe II; 830/2015/CE

- Autres prescriptions :

Informations conformes à la Directive 2004/42/CE relative à la limitation des émissions de composés organiques volatils (directive COV) :

Teneur en COV : Non déterminée. Sur la base des matériaux de ce mélange calculés à <1 g/kg.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique :

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance / ce mélange.

Raison : pas nécessaire.

16 : Autres informations

- Clause de non-responsabilité :

Les données reprises dans la présente fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles ne constituent toutefois pas une garantie pour les propriétés spécifiques et n'ont aucune valeur contractuelle légale. Les informations fournies relatives au mélange dans cette fiche de données de sécurité (MSDS) ont été compilées sur la base des connaissances du rédacteur se basant sur des sources scientifiques. Les informations fournies ici ne concernent que le mélange dans l'application à laquelle celui-ci est destiné. Ce mélange n'est pas commercialisé comme approprié pour d'autres applications. N'utilisez pas les informations fournies par cette fiche pour d'autres applications. Demandez conseil au fournisseur.

- Liste explicative des phrases H :

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

- Liste explicative des phrases P : n.a.

- Liste explicative des informations de danger complémentaires :

EUH208 : Contient un mélange de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isathiazol-3-one (3 : 1) ; 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one ; 1,2-benzisothiazol 3(2H)-one. Peut provoquer une réaction allergique.

EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

- Abréviations utilisées :

ADR : European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
= Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route.

ATP : Adaption to Technical Progress = Adaptation au Progrès Technique.

CLP : Classification, labelling and packaging = Classification, étiquetage et emballage.

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale.

IATA : International Air Transport Association = Association internationale du transport aérien.

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods.

MAC : Maximum Allowable Concentration = Concentration Maximum Admissible (CMA).

n.a. : Non-applicable.

Ppm : Parts par million, fraction de poids par million d'unités (mg/kg)

RID : Regulation Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail
= Règlement concernant le transport International ferroviaire de marchandises Dangereuses.

TWA : Time weighted average = Moyenne pondérée dans le temps.

- Modifications depuis la dernière version :

1ère version.